



L'édito

Nous entreprenons à présent le dernier grand chantier de voirie de notre mandat, la rénovation de la rue des Prés, dont l'enjeu est le renouvellement des canalisations. La fin de notre programme de lutte contre les coulées d'eaux boueuses reste également au centre de nos préoccupations même si la réalisation du bassin du Noyer sera pour le conseil élu en 2020. Par le transfert de la compétence scolaire qu'une majorité de communes a accepté, nous perdons un nouveau pouvoir décisionnaire important qui accentue les risques de disparition à terme de notre école.

Vu la multiplication de plaintes pour chiens errants et nuisance sonore, je demande à tous les propriétaires de chiens d'assumer mieux leur responsabilité. Beaucoup ont fait des efforts, d'autres doivent en faire pour la surveillance de leur chien, le ramassage des crottes ou la pose de colliers anti aboiements.

Le mois de décembre annonce les festivités de Noël avec la déco du club de bricolage féminin, le repas des Aînés du 2 décembre, le concert de la chorale le 16 décembre à 17h et le Noël œcuménique du 23 décembre.

Joyeuses fêtes !

Le Maire : Alain Hurstel

Focus

Travaux rue des Prés : c'est parti !



La saga des chiens ...vue par le maire



Agenda 2018

2 décembre à la salle communale : Repas de Noël des Aînés

16 décembre à 17h à l'église : Concert commun de la chorale de la commune et de celle de Lohr

23 décembre à 19h30 : Noël œcuménique animé par les enfants



Le Carnet

Naissance

9 août 2018 : **Céleste**, fille de GENRET Yann-Alexandre et ZIMMERMANN Anne.

10 août 2018 : **Honorine**, au foyer de DUCRET Julien et BASTIEN Octavie domicilié rue de l'église

6 octobre 2018 : **Emma**, dans la famille de ERB Cédric et BERNHARDT Laura domiciliés rue des Prés

13 juillet 2018 **Amaury** au foyer de Maxime Caspar et Coralie Blocher, 7b rue principale

Tyron FRIESS SCHOENACKER au foyer SCHOENACKER au 1 rue principale

et le 15 novembre à 19h58 **Timothée, fils de notre conseillère municipale Mélanie KONN et Stéphane CHRISTOPHE au 11 rue des Vergers.**

Mariage



7 juillet 2018 : **HORNECKER Elodie, fille de notre conseiller municipal Jean Jacques et REEB Frédéric 13 rue principale.**



Nouveaux arrivants :

Famille **ERB** au 2a rue des prés

Famille **DUCRET** au 12 rue de l'église

LAEMMEL Marianne et WILLM Didier au 15 rue principale

Echos de la commune

Rénovation mairie

Le Conseil a décidé de changer les 5 Velux qui ont fait leur temps et d'effectuer des refectons de toitures à la mairie et à l'école.

Economies

Le secrétariat supprime la ligne fax inutilisée et basculera la ligne téléphonique fixe vers Numéricable pour renégocier le pack internet.

Nettoyage d'automne du 13 octobre

Les bénévoles répartis en 5 équipes grâce à leur nombre ont taillé les haies, le lierre et les rosiers. Sapins et thuyas du cimetière ont subi un toilettage complet. Le mur arrière de l'école a été dégagé de son lierre trop envahissant. Les haies longeant de part et d'autre la rue des tilleuls ont été raccourcies. Des volumes impressionnants de déchets verts ont été chargés dans la benne et sur le camion mis à disposition par l'entreprise Nature sur Mesure. Après ce grand nettoyage les fleurs d'automne ont été plantées pour égayer la commune. Merci à tous ceux qui ont permis d'embellir notre cadre de vie. Le travail des participants, la mise à disposition du matériel permettent une économie substantielle à la commune.

Marie Claire Burger

Rappel de l'interdiction de brûler des déchets et d'enfumer le voisinage. Par respect de l'environnement et par respect de la santé publique.



Fête des voisins

La banlieue Sud du village a renouvelé cette belle initiative de fête de voisinage le 30 juin dernier.

Nous les félicitons car le «bien vivre ensemble» rend la vie tellement plus agréable que les rivalités de gens chagrins !

Au Sud on est toujours plus chaleureux, mais une contamination reste possible et souhaitable !

AH

Vie de la commune

Les travaux de la rue des Prés ont débutés

Début octobre 2018, c'est le SDEA qui a engagé les hostilités avec la pose d'une nouvelle canalisation d'eau potable à partir du 2A de la rue des Prés jusqu'à proximité de la rue des Vergers. Cela permettra de reboucler avec le réseau de la rue des Vergers. C'est la raison pour laquelle le SDEA prend en charge l'intégralité des coûts liés à ces travaux. L'enjeu principal des travaux est la pose des canalisations d'eaux pluviales (EP) et d'assainissement. Il s'agit notamment de modifier le petit bassin déversoir EP vers assainissement à hauteur du 5 rue des Prés et à poser une nouvelle canalisation d'Eaux Pluviales. Le SICTEU a accepté de prendre en charge le remplacement d'une partie de la canalisation d'assainissement. Afin de bien gérer la pose des canalisations à hauteur du réseau venant de la rue des Vergers, au tournant rue des Prés, l'entreprise Wicker devrait engager début décembre les travaux en



remontant jusqu'à ce point de jonction. La poursuite de la pose des canalisations n'est prévue qu'en début d'année prochaine.

La commune prendra en charge le rétablissement de 23 bornes de délimitation par le cabinet de géomètre JC de Brumath. Un huissier sera sollicité par l'entreprise Wicker. AH

Coût global des travaux : 190 000 €
Travaux SICTEU : 30 000€
Subvention Département : 59 854 €
Commune : 100 000 €

Nous recommandons aux riverains d'anticiper leurs projets de branchement réseau car le Conseil municipal compte adopter un règlement interdisant pendant un délai de plusieurs années de rouvrir les rues rénovées.

Dispositif de lutte contre les coulées de boues.

Consolidation Burgweg

Lors de sa réunion du 29 octobre, le Conseil a décidé d'effectuer des travaux de revêtement en gravillonnage bitumé, pour les 500 m du chemin du Burgweg, en continuation de la rue du Noyer et de la partie bétonnée du chemin. L'Association Foncière a engagé des travaux de remise en état avec concassé, mais sans consolidation supplémentaire. Le risque est trop élevé que les coulées d'eaux boueuses de printemps amènent ces pierres dans la rue principale par la rue du Noyer. Plusieurs devis sont sollicités.

Acquisition terrain pour le bassin du Noyer

Le propriétaire du terrain, prévu pour le bassin de rétention du Noyer, compte le vendre à l'exploitant plutôt qu'au SDEA. Il faudra donc envisager une procédure DUP (Déclaration d'Utilité Publique). En attendant la commune mettra en oeuvre son droit à acquérir 9 ares de ce terrain, soit la bande de 3 m longeant le chemin cimenté entre la rue du Noyer et de l'Ecole, dans le cadre de l'Emplacement Réserve de notre PLU.

Curage bassin Acacias et renouvellement fascines

Le SDEA a prévu d'engager des travaux pour curer le bassin des Acacias qui joue bien son rôle de tampon ; les fascines près du château d'eau ont elles aussi bien servies et seront remplacées par des fascines vivantes.

AH

Vie de la commune



Conversation au clair de lune
le 5 nov 2018

La saga des chiens !

Elle commence il y a quelques années avec un concert nocturne de deux chiens de garde dans le vallon de la rue du Tilleul, elle se poursuit avec deux autres plus menaçants dans la rue Principale s'amusant à effrayer les passants et puis d'autres se ruant bruyamment sur la postière et gratifiant le voisinage de leur chorale à trois, puis d'un petit solitaire adepte d'excursion qu'une conductrice attentionnée à ramenée deux fois au maire ; il y a un autre à peine plus grand en visite régulière, plus agressif et puis le p'tit dernier au joli collier rouge qui s'est donné le droit d'aller inspecter les uns et les autres. Côté rue des Acacias et des Sapins, seuls les sourds peuvent ignorer les concerts réguliers d'une chorale d'une dizaine de chanteurs nocturnes et diurnes. La plupart des propriétaires de chiens ont pris des mesures avec souvent des colliers anti-aboiements, mais des voyageurs solitaires continuent de circuler et donc de crotter un peu partout, l'aire de jeux étant particulièrement appréciée. D'autres crottent dans des prés cultivés ce qui constitue un risque pour les bovins, l'herbe servant de fourrage !

Vous avez compris cette énumération est un appel à responsabilité de tous les propriétaires de chiens ! La divagation des chiens est interdite y compris dans un petit village rural et les crottes doivent être ramassées. Les habitants ont le droit de dormir tranquillement et de ne pas subir une musique imposée assez répétitive et bruyante.

Alain Hurstel

Sicteu : pas de lingettes dans les toilettes !

Une nouvelle fois une demande d'intervention du SDEA a à été demandé suite à un problème important d'écoulement dans le réseau d'eaux usées entraînant par la même occasion une gêne pour une partie de la population par des odeurs fortes et désagréables ne permettant plus pour certains l'ouverture de fenêtre pour aérer la maison lié à la présence importante de lingettes.

Les lingettes, bien pratiques, sont entrées dans notre quotidien. Les faire disparaître dans les toilettes est devenu un geste anodin. Hélas pas si anodin qu'on le suppose ! Ces lingettes ne sont pas bio dégradables malgré ce qui est noté sur leur emballage. Au contraire elles sont un fléau pour le réseau d'assainissement. Régulièrement les agents du SICTEU sont obligés d'intervenir à Hohfrankenheim où elles s'enroulent aux grilles du réseau souterrain et bouchent les bassins. Elles s'agglomèrent en une masse compacte et dure. Les dégager nécessite une découpe à la scie avec le risque d'abîmer les installations. Par égard pour les agents obligés d'intervenir dans les égouts, mettez lingettes et cotons à démaquiller ou serviette hygiénique dans votre poubelle.

Chaque intervention à un coût important (1600€/90maisons=17,77€) à la charge de tous. Nous sommes dans une époque où le respect de l'environnement est plus que présent ; nous vous remercions par avance pour votre investissement pour appliquer les bonnes règles de tri. Merci



Mes lingettes :
Je les jette à la poubelle,
pas aux toilettes !

Vie de la Com Com

PLUI : la réglementation sera... étoffée !

Si en 2012 pour notre PLU nous avons choisi une réglementation souple et légère, ce ne sera plus le cas du PLU intercommunal. L'élaboration du règlement est toujours en cours c'est pourquoi nous ne pouvons transmettre que quelques indications :

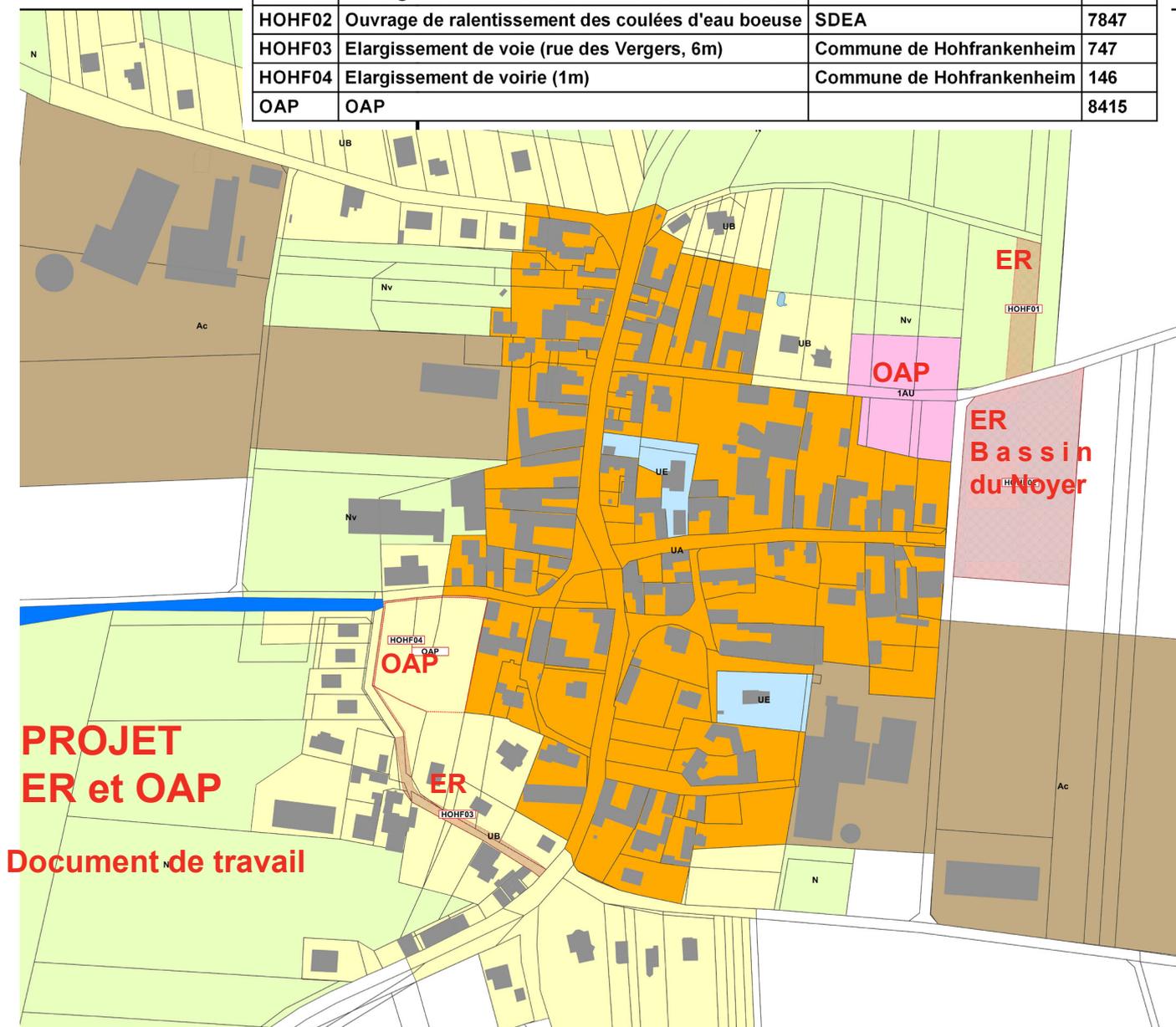
- **en zone UA**, l'urbanisation ne devrait être possible que pour une distance de 40 m de la limite de l'emprise publique et en zone UB au maximum 50m.

- **deux zones d'urbanisation en OAP (Opération d'Aménagement Programmée)** ; il s'agit de notre zone 1AU, rétrécie, d'urbanisation rue du Noyer et le grand terrain privé situé entre la rue des Vergers et des Prés.

- **les zones à risque de coulées d'eaux boueuses (CEB)** sont définies pour la rue du Noyer et la rue de l'Ecole. Les constructions seront soumises à des règles particulières telles que le recul par rapport à la limite de l'emprise publique ou orientation des garages.

AH

| Emplacements Réservés PLUi | | BENEFICIAIRE | Surface |
|----------------------------|--|---------------------------|---------|
| HOHF01 | Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boeuse | SDEA | 1165 |
| HOHF02 | Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boeuse | SDEA | 7847 |
| HOHF03 | Elargissement de voie (rue des Vergers, 6m) | Commune de Hohfrankenheim | 747 |
| HOHF04 | Elargissement de voirie (1m) | Commune de Hohfrankenheim | 146 |
| OAP | OAP | | 8415 |



Vie de l'école

Nous perdons la compétence scolaire !

La gestion des écoles doit passer au 1^{er} janvier 2019 sous direction Com Com suite à une décision majoritaire des élus Com Com. Comme l'objectif clairement annoncé est d'imposer partout le modèle unique de grands regroupements scolaires et donc de mettre en cause notre RPI, le conseil municipal et votre maire ont voté contre, mais la très grande majorité a adopté ce transfert. Une convention devra régir le partage de gestion des écoles. Le personnel dédié entièrement aux écoles sera repris par la Com Com. Le conseil municipal se contentera d'établir le budget annuel de fonctionnement qui sera engagé par la Com Com et déduit du versement de la taxe aux entreprises que collecte à présent l'intercommunalité.

Etude d'un projet de regroupement scolaire avec option de rattachement de notre RPI

La Com Com a confié au cabinet MP Conseil, la troisième étude entreprise sur le même sujet: comment agrandir périscolaires et écoles de Hochfelden et Schwindratzheim ? Bien que notre RPI soit inclus dans un des scénarios de la seconde étude, nous n'avons pas eu accès à celle-ci. Votre maire s'est donc abstenu pour la rallonge de 9000 € de cette troisième étude, même si l'idée d'un projet commun à ces deux communes paraît plus judicieux que deux investissements à près de 10 M€ chacun.

AH

Ecole : repas des aînés et projet intergénérationnel

Vendredi 21 septembre, la classe de CE1-CE2 de Hohfrankenheim a organisé un repas pour les aînés avec l'aide de Marie-Claire Burger. Les élèves ont rencontré des personnes âgées de la maison de retraite de Hochfelden et du Club de l'Amitié.



Au menu, il y avait : velouté de légumes, salades de courgettes et tomates, griesknepfle et compote de pommes, desserts des familles.

La veille, les élèves avaient cuisiné une partie des recettes. Laver, éplucher, couper, évider, nettoyer et déposer au compost, les fruits et légumes n'ont plus de secret pour eux ! Ils ont également décoré les tables avec du lierre, des fleurs, des noix...

Le jardin pédagogique a permis de

récolter une partie des légumes pour ce repas, d'autres nous ont été donnés par des familles du RPI.

Les échanges au cours du repas furent enrichissants et les enfants leur ont posé une question « cruciale » :

Que mangiez-vous comme goûter quand vous étiez à l'école ?

Lors de la semaine du goût, les élèves ont découvert ou re-découvert ces goûters d'antan : pain + chocolat ou pain + confiture en goûtant le pain de seigle, le pain complet et le pain walkorn.

Un atelier dessin avec ces personnes âgées a eu lieu en octobre en présence de Marguerite Deprêt. Les élèves ont dessiné l'intérieur des maisons ou appartements où habitaient ces aînés autrefois. Le prochain atelier est prévu fin novembre.

Séverine Ober

Vie des associations

BRICOLAGE FEMININ



Les fortes pluies de l'hiver dernier ont eu raison de plusieurs décors de Noël qu'il a fallu remplacer. Le bricolage féminin a donné libre cours à son imagination par un tableau nordique à l'entrée du village et par une mise en scène Blanche Neige et les sept nains à la fontaine.

Les bricoleuses n'ont pas ménagé leurs efforts et talents pour confectionner des centres de tables à partir de bouchons en liège et des suspensions en bois pour la fête de fin d'année. Elles tiennent à remercier les hommes qui ont apporté leur aide et notamment René qui s'est à nouveau activé pour les découpes de bois !

A celles qui souhaitent rejoindre le groupe, sachez que **les séances ont lieu le Mardi soir à 20h30 à la salle communale.**

Michèle Dott

ZORNWIND

Les Zornwindler's vous remercient pour votre présence et votre soutien lors de ses prestations musicales 2018:

Musikfescht, concert parc du Casino de Niederbronn, place Benjamin Zix à Strasbourg et surtout pour notre concert annuel au foyer st Pierre et Paul .

Nos projets 2019:

- enregistrement d un CD en Mars
- notre traditionnel Musikfescht en juin
- concert au Foyer Saints Pierre et Paul à Hochfelden en octobre
- nous serons également invité à la Blechlawine à Mayrhofen en Autriche en mai 2020

Au plaisir de vous revoir chers auditeurs, pour passer d'agréables moments musicaux en notre compagnie, **l'Orchestre Zornwind vous présente d ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d année !**

Yannick Hornecker



CHORALE



Voyage, voyage...

*La Frankner chorale et la chorale
« Un chœur pour tous » de Lohr*

Vous proposeront un voyage en musique

**Dimanche 16 décembre à 17 h
à l'église de Hohfrankenheim**

Plateau au profit d'une association caritative

Accompagnement : Bernard Hummel

Pratique

Permanences secrétaire Mme Marie France Barthel :

Lundi et Vendredi 17h-19h

Tel: 03 88 91 71 63

E-mail : mairie.hohfrankenheim@payszorn.com

Web : <http://hohfrankenheim.payszorn.com>

Permanence du Maire : sur rendez-vous



MAIRIE

Moulin de Hurtigheim (farines variées, semoules, levure) passe les mardis avant 9 heures le 11 décembre, 19 février, 2 avril, 14 mai et le 15 juin. Opération « portes ouvertes » le 18 et 19 mai avec le concours de la meilleure tarte aux pommes. Commandes au 03 88 69 00 16.

COMMERCES

Boucherie traditionnelle et plats traiteurs Landhof chaque vendredi à partir de 13 h. Commandes au 03 88 70 50 40. Magasins à Saessolsheim et Mommenheim
Chaussures Dessert de Marmoutier, tournées le 11 décembre, 22 janvier, 15 mars, 12 avril, 17 mai et 11 juin . Commandes au 03 88 70 62 51

Coiffure «l’Hair du temps» au 7 rue principale, ouvert du Mardi au Samedi tel 03 88 00 27 24

Ramassage SITA : tous les **mercredis** pour les poubelles grises et les **mardis semaines paires pour les jaunes**. (sortir les poubelles la veille!)

Les achats de poubelles se font auprès de la ComCom.

**ORDURES
MENAGERES**



Regroupement Pédagogique Intercommunal

Directrice de l'école de Hohfrankenheim
Mme Séverine Ober

**ECOLE
PRIMAIRE**

Location salle communale

La responsable : Martine BUREL
Tel : 06 16 87 80 44

Prix pour les habitants

Matin ou après-midi : 60€

Week-end : 150 €

Location extérieure des tables : 7.50€ la table

Salle Nouvel An : 200€

Supplément nettoyage insuffisant : 80€

Prix pour les non résidents

Matin ou après-midi : 80€

week-end : 180 €

Salle Nouvel An : 200 €

Supplément nettoyage insuffisant : 80€

Bulletin de la Commune de Hohfrankenheim

Secrétaire de rédaction: Marie Claire Burger- A. Hurstel

Photos: A. Hurstel, A. Genret, S. Ober

Rédacteurs: M-C Burger, A. Hurstel, P. Ragué, M. Dott, S. Ober, Y. Hornecker

Imprimé par Sostralis 1 rue de l'Uranium 67800 Bischheim

Responsable de publication: A. Hurstel

Dépôt légal: novembre 2017